

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

2021-03-559

Règlement 2020-358-10 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les normes concernant le stationnement, les piscines et les bâtiments accessoires

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

Considérant que la Municipalité désire modifier les normes concernant le stationnement, les bâtiments accessoires, les piscines, les thermopompes et autre équipement similaire, les résidences deux générations et certaines dispositions spécifiques pour la zone Ra-10;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 novembre 2020;

Considérant que la Municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter le règlement 2020-358-10 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les normes concernant le stationnement, les piscines et les bâtiments accessoires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(Le texte du règlement 2020-358-10 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 1^{er} mars 2021.

2021-03-560

CLSC de Cowansville-du-Sud (Réseau local de services La Pommerais) – Camp de jour : entente

Considérant que le CLSC de Cowansville-du-Sud et ses partenaires supportent financièrement l'accès aux loisirs d'été à des jeunes bénéficiant de leurs services;

Considérant que cet organisme profite d'une entente avec plusieurs municipalités qui offrent un nombre de semaines gratuites pour l'inscription au camp de jour;

Considérant que les membres du Conseil désirent faire partie de l'entente;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'offrir l'inscription gratuite au camp de jour 2021 (8 semaines) à trois enfants résidant à Sainte-Brigide-d'Iberville, selon les modalités édictées par le CLSC de Cowansville-du-Sud.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

2021-03-561

**Association des groupes de ressources techniques du Québec -
Programmation accès-logis : demande d'appui**

Considérant que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

Considérant que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

Considérant que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

Considérant que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

Considérant que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Considérant que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Considérant qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;
- de transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Madame Sonia Lebel et au ministre des Finances, Monsieur Éric Girard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-562

Centre d'action bénévole de Farnham : activité de reconnaissance

Considérant que le Centre d'action bénévole ainsi que la Ville de Farnham proposent une activité de reconnaissance « virtuelle » pour souligner le dévouement de bénévoles;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de soumettre le nom de Monsieur Michel Bonneau pour son implication dans la gestion et l'organisation de loisirs au sein de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-563

Centre de dépannage : vente

Considérant la lettre datée du 25 février 2021 de Madame Adrienne Daigneault, responsable du Centre de dépannage, demandant la réservation du sous-sol du Centre municipal pour la vente de vêtements et autres biens recueillis qui sont présentement entreposés au Centre municipal;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

Considérant les exigences de l'assureur de la Municipalité concernant ce genre d'activité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser le Centre de dépannage à utiliser le sous-sol du Centre municipal jusqu'au 30 avril 2021 pour la vente de vêtements et autres biens aux conditions suivantes :
 - Une vente est autorisée toutes les deux semaines;
 - L'activité devra être prise en charge par un organisme, soit l'AFEAS, les Fermières ou la Société du Patrimoine de Sainte-Brigide;
 - La Municipalité devra recevoir l'information à l'effet que l'activité est couverte par l'assureur de l'organisme responsable de l'activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-564 **Bulletin municipal La Flûte : publicité**

Considérant l'intérêt des membres du Conseil à encourager les commerces et les entreprises locales en temps de pandémie reliée au COVID-19;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de permettre aux commerces et entreprises de la Municipalité de faire paraître gratuitement leur publicité dans le bulletin municipal La Flûte jusqu'au 30 juin 2021. Une page par bulletin, en noir et blanc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-565 **Commission scolaire des Hautes-Rivières – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024**

Considérant la lettre datée du 29 janvier 2021 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières demandant l'avis de la Municipalité concernant le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 annexé à cette lettre;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'aviser la Commission scolaire des Hautes-Rivières que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est d'accord avec le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-566 **Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu – Rapport annuel d'activités pour l'an 3**

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 23 février 2018;

Considérant que chaque municipalité doit produire un rapport annuel d'activités, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

Considérant que le ministère de la Sécurité publique a autorisé la réalisation du rapport annuel d'activités selon la période du 1^{er} janvier au 31 décembre;

Considérant que le rapport annuel d'activités présente la part de réalisation des actions prévues au plan de mise en œuvre (PMO) ainsi que des indicateurs et des statistiques;

Considérant que le rapport annuel d'activités de l'an 3, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que les membres du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ont pris connaissance dudit rapport;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter le rapport annuel d'activités de l'An 3, en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et d'autoriser sa transmission à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels d'activités des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-567

9^e Rang - Trottoir : services professionnels

Considérant le projet d'aménagement d'un trottoir dans le 9^e Rang, de la Route 104 jusqu'à l'école;

Considérant l'offre de service reçue;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à FNX innov, selon les termes de l'offre de service datée du 17 février 2021, le tout pour un montant de 15 250 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-568

Rue Bonvouloir – Plan de cadastre : services techniques

Considérant le projet de mise en forme de la rue Bonvouloir;

Considérant l'offre de service reçue pour la réalisation du plan de cadastre de l'emprise de la rue;

Considérant qu'en raison du délai de 5 semaines pour la réalisation du mandat, le contrat a déjà été octroyé;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'entériner l'octroi du contrat à la firme Denicourt arpenteurs-géomètres inc. selon les termes de l'offre de service datée du 9 février 2021, le tout pour un montant de 850 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

2021-03-569

Rang de la Rivière Ouest et 8^e Rang : services techniques

Considérant les travaux de voirie et de réhabilitation de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et du 8^e Rang;

Considérant que les travaux comprennent, entre autres, le remplacement d'un ponceau situé à la limite de l'emprise de la voie ferrée dans le 8^e Rang;

Considérant qu'à la demande du Canadien Pacifique, la Municipalité doit produire un relevé topographique;

Considérant l'offre de service reçue;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à FNX innov, selon les termes de l'offre de service datée du 17 février 2021, le tout pour un montant de 1 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-570

Rang de la Rivière Ouest et 8^e Rang : contrat

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour obtenir des soumissions pour les travaux de voirie et de réhabilitation de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et le 8^e Rang;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du document d'analyse des soumissions préparé par FNX innov;

Considérant que la Municipalité a obtenu une aide financière maximale de 1 600 897 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Considérant que le montant correspondant à la part de la Municipalité dans ce projet est disponible à l'excédent non affecté;

Considérant que la Municipalité est en attente de l'approbation du Règlement d'emprunt 2021-455 afin de financer l'aide financière octroyée qui sera versée sur une période de 10 ans;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de voirie et de réhabilitation de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et le 8^e Rang au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Denexco inc., le tout pour un montant de 1 538 563,25 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la firme faisant partie intégrante de la présente résolution;

Le tout, conditionnellement à l'approbation du Règlement d'emprunt 2021-445 par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

2021-03-571

8^e Rang, rang des Écossais, montée de Versailles : contrat

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour obtenir des soumissions pour les travaux de voirie sur le 8^e Rang, le rang des Écossais et la montée de Versailles;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du document d'analyse des soumissions préparé par FNX innov;

Considérant qu'une programmation de travaux a été déposée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la réalisation de ces travaux;

Considérant que le montant correspondant à la part de la Municipalité dans ce projet est prévu au budget 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de voirie sur le 8^e Rang, le rang des Écossais et la montée de Versailles au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Techroc Inc., le tout pour un montant de 942 137,60 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la firme faisant partie intégrante de la présente résolution;

Le tout, conditionnellement à l'approbation de la programmation des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Emploi d'été : embauche

Les membres du Conseil sont informés que 4 candidatures ont été reçues pour le poste de journalier à l'été 2021.

Des entrevues seront réalisées au cours de la semaine.

2021-03-572

Pompe de distribution # 2 : réparation

Considérant que la pompe de distribution d'eau potable # 2 nécessite une réparation;

Considérant la soumission reçue;

Considérant qu'en raison du délai pour effectuer la réparation, le contrat a déjà été octroyé;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'entériner l'octroi du contrat à Moteurs Électriques et Pompes G & T Ltée, selon les termes de la soumission datée du 15 février 2021, le tout pour un montant maximal de 2 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

Monsieur le conseiller Mario Daigneault déclare qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport au dossier relatif à la demande d'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin et s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

2021-03-573

Élevage porcin – Consultation publique - Gestim : mandat

Considérant la demande de Ferme Daigneault SENC pour l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin au 908, rang de la Rivière Est;

Considérant que la Municipalité a reçu copie de l'autorisation ministérielle délivrée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

Considérant que la Municipalité doit tenir une consultation publique préalablement à la délivrance du permis;

Considérant l'offre de service reçue afin d'assister la Municipalité pour la tenue de la consultation publique;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'accorder le contrat à la firme GESTIM, selon les termes de l'offre de service datée du 19 février 2021, le tout pour un montant maximal de 1 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Urbanisme » du budget 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ayant voté

2021-03-574

Élevage porcin – Consultation publique – Constitution de la commission

Considérant la demande de Ferme Daigneault SENC pour l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin au 908, rang de la Rivière Est;

Considérant que la Municipalité a reçu copie de l'autorisation ministérielle délivrée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

Considérant que la Municipalité doit tenir une consultation publique préalablement à la délivrance du permis;

Considérant qu'une commission responsable de la tenue de l'assemblée publique de consultation doit être constituée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de nommer Moniseur Patrick Bonvouloir, maire, ainsi que messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur et Jean-Philippe Cuénoud à titre de membres de la commission. Monsieur Bonvouloir assurera la présidence de la commission.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ayant voté

2021-03-575

Élevage porcin – Consultation publique – Date et heure

Considérant la demande de Ferme Daigneault SENC pour l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin au 908, rang de la Rivière Est;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

Considérant que la Municipalité a reçu copie de l'autorisation ministérielle délivrée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

Considérant que la Municipalité doit tenir une consultation publique préalablement à la délivrance du permis;

Considérant les directives en vigueur relativement à l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de fixer au 7 avril 2021 à compter de 19 h, la date et l'heure de l'assemblée de consultation publique qui se teindra en visioconférence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ayant voté

Élevage porcin – Consultation publique – Guide

Les membres du Conseil ont reçu copie du Guide explicatif concernant la consultation publique sur un projet d'élevage porcin.

2021-03-576

Élevage porcin – Consultation publique – Prolongation

Considérant la demande de Ferme Daigneault SENC pour l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin au 908, rang de la Rivière Est;

Considérant que le 22 janvier 2021, la Municipalité a reçu copie de l'autorisation ministérielle délivrée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

Considérant que la Municipalité doit tenir une consultation publique préalablement à la délivrance du permis;

Considérant les directives en vigueur relativement à l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement;

Considérant qu'en vertu de l'article 239 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Municipalité peut demander un délai pour la tenue de l'assemblée de consultation publique;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, un délai jusqu'au 30 avril 2021 pour la tenue de l'assemblée de consultation publique dans le dossier de la demande de Ferme Daigneault SENC pour l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin au 908, rang de la Rivière Est à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ayant voté

Rapport des permis

Le rapport des permis du mois de février 2021 indique qu'aucun permis n'a été délivré au cours du mois.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

2021-03-577

Pâques : concours

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du projet de concours de dessins de Pâques;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser une dépense maximale de 100 \$ pour la tenue du concours.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-578

Jeu extérieur

Considérant qu'un jeu extérieur de type « jeu de poches » pourrait être prêté à la Municipalité et installé au terrain des loisirs au cours de la semaine de relâche;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver l'installation du jeu extérieur sur le terrain des loisirs durant la semaine de relâche 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-579

Camp de jour : programmation

Considérant que le contrat pour la gestion du camp de jour 2021 à été accordé au Groupe Domisa inc., division Youhou (réf. résolution 2020-12-511);

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du courriel daté du 10 février 2021 concernant le calendrier des sorties;

En conséquence Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver le calendrier des sorties, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-03-580

Patinoire : semaine de relâche

Considérant la disponibilité des étudiants pour la surveillance de la patinoire au cours de la semaine de relâche;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de fixer les heures d'ouverture du chalet et de surveillance de la patinoire, de 9 h à 19 h 30 du lundi au vendredi au cours de la semaine de relâche, de 9 h à 19 h 30 les samedis et de 13 h à 19 h 30 les dimanches.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} mars 2021**

Questions

Monsieur le Maire répond aux questions écrites transmises par deux citoyens de la Municipalité.

Une estimation des coûts sera soumise au Conseil lors d'une séance ultérieure pour l'installation d'un luminaire à l'intersection du rang de la Rivière Est et du chemin de la Traverse et à l'intersection du rang de la Rivière Ouest et du chemin de la Traverse.

2021-03-581

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire